

PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION 2025-2026[Lien de données power-BI](#)

ÉCOLE : École publique Saint-Joseph

DATE DU DERNIER SONDAGE : mai 2025

ÉLABORÉ EN DATE DU : 2025-10-15

REMISE À LA SURINTENDANCE : 17 octobre 2025

AFFICHER SITE WEB : Avant 31 octobre 2025

MEMBRES DE L'ÉQUIPE POUR LA SÉCURITÉ ET LA BIENVEILLANCE DANS L'ÉCOLE

Nom de l'élève : Comité des Entraïdes

Nom de la direction de l'école : Chantal Miller

Membre du personnel enseignant : Rikki Sibbald et Anne Perrault

Membre du personnel non-enseignant : Natalie Desroches

Nom du parent, tuteur ou tutrice : Membres du conseil d'école

Nom du conseiller pédagogique de l'équipe écoles sécuritaires et bienveillantes : Béatrice Khemiss

Nom du membre de l'équipe de travail social ou de santé mentale (si disponible) : Lisa Clark

1. Énoncés de politiques :**L'intimidation :**

- l'intimidation est préjudiciable au bien-être et à l'apprentissage des élèves ;
- l'intimidation nuit au climat scolaire, y compris aux relations saines ;
- l'intimidation, notamment la cyberintimidation, est un problème grave qui n'est pas acceptable dans un environnement scolaire (y compris virtuel), dans le cadre d'une activité scolaire ou dans toute autre circonstance ayant une incidence sur le climat scolaire.

2. Définition de l'intimidation :

Selon la [Loi sur l'éducation](#), « intimidation » s'entend d'un comportement agressif et généralement répété d'un élève envers une autre personne qui, à la fois,

a) a pour but, ou dont l'élève devrait savoir qu'il aura vraisemblablement cet effet :

- (i) soit de causer à la personne un préjudice, de la peur ou de la détresse, y compris un préjudice corporel, psychologique, social ou scolaire, un préjudice à la réputation ou un préjudice matériel,
- (ii) soit de créer un climat négatif pour la personne à l'école,

b) se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre l'élève et l'autre personne, selon des facteurs tels que la taille, la force, l'âge, l'intelligence, le pouvoir des pairs, la situation économique, le statut social, la religion, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, la race, le handicap ou des besoins particuliers. On entend en outre par comportement, pour l'application de la définition d'« **intimidation** », le recours à des moyens physiques, verbaux, électroniques, écrits ou autres.

Cyberintimidation

On entend en outre par intimidation, pour l'intimidation par des moyens électroniques (communément appelée cyberintimidation), notamment par :

- a) la création d'une page Web ou d'un blogue dans lequel le créateur usurpe l'identité d'une autre personne ;
- b) le fait de faire passer une autre personne comme l'auteur de renseignements ou de messages affichés sur Internet ;
- c) la communication électronique d'éléments d'information à plus d'une personne ou leur affichage sur un site Web auquel une ou plusieurs personnes ont accès.

STRATÉGIES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

Cette section cible les interventions qui visent à accroître l'éducation, la sensibilisation et la communication auprès des élèves, du personnel, des parents, tuteurs et tutrices ainsi que l'ensemble de la collectivité afin qu'ils contribuent à la lutte contre l'intimidation et l'adoption des comportements appropriés par les élèves.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2026, outiller la communauté scolaire (élèves, parents et membres du personnel) de toutes les écoles à soutenir la mise en œuvre des pratiques qui contribueront au bien-être et à l'épanouissement des élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2026, établir et adopter de façon systématique une culture réparatrice à l'échelle de l'école afin de développer les compétences pour les relations saines.

Indicateurs de réussite	Stratégies/activités	Résultats (novembre, février et mai)	Échéancier
80% de classes intégreront les cercles proactifs et réactifs hebdomadairement :	Effectuer des cercles proactifs (cercles d'amitiés) 1 fois par semaine pour entendre la voix des élèves et prévenir des écarts de conduite avant qu'ils se produisent. Dans les classes de Mat/JAR - Effectuer des cercles de vérifications préalables (Check-in) journalièrement. Formation du personnel sur les outils et pratiques suivantes : • Intégrer dans sa planification hebdomadaire les cercles d'amitiés et cercles réparateurs. • Pratiques réparatrices, • Zones de régulations • Utiliser les stratégies du soutien au comportement positif Soutien de l'éducatrice spécialisée en salle de classe pour modéliser et co-animer les cercles.		Février 2026

80% des classes utiliseront l'application Moozoom Les élèves démontrent une connaissance des pratiques réparatrices.	Les membres du personnel utiliseront Moozoom pour l'accompagnement socio-émotionnelle (vidéos-interactives) Bien-être des élèves : Moon Zoom Mini-films de 10 minutes pour le bien-être des élèves		Juin 2026
10% de parents tuteurs et tutrices participants aux ateliers	Promouvoir les ateliers en lien avec la santé mentale et le bien-être auprès des parents tuteurs et tutrices ➤ Comment aider les parents à appuyer les enfants à comprendre les amitiés et les conflits dans leurs vies ➤ Mieux soutenir son enfant qui présente des signes d'anxiété Faire la promotion des ateliers sur Facebook, Guichet, communiqué du mois et au calendrier mensuel.		Juin 2026
90% des élèves sont outillés sur des stratégies de santé mentale et de relations saines.	- Enseignement explicite aux élèves sur les cercles d'amitiés et cercles réparateurs en présentant la formule du cercle, les questions et par la mise en pratique par des mises en situation fictives. - Le club des entraides présente dans chaque classe des stratégies pour la résolution de conflits. Les entraides conçoivent des ressources pour rehausser le bien-être des élèves. - Enseignement explicite des comportements à l'aide des matrices de comportement. - Enseignement explicite des valeurs du calendrier des valeurs (empathie, respect, ..) - Élèves utilisent les stratégies offertes par Moozoom		Mai 2026

80% des classes recevront un enseignement, un atelier ou une présentation en lien avec les relations saines et la culture réparatrice.

Atelier offert par l'éducatrice spécialisée

- Zone de régulation – stratégies gagnantes.
- Chemin de la paix (conflit)
- Atelier en relation avec les zones de régulation (analyse de l'ampleur du conflit)
- Le consentement
- Recherche de solutions pour donner suite à une altercation.
- Activité régulation émotionnelle
- Jeux de leadership – communication et pressions des pairs.
- Respect de l'espace personnel
- Utiliser ses mots et non la violence physique
- Équité vs égalité

Atelier santé-mentale et bien-être (Atelier Brave – niveau 1 à 6)

Atelier offert par le conseil :

- Le poids des mots

M-2^{ème} année : plans de leçons par les enseignants d'éducation physique et de santé.

Atelier : Estime de soi (3 sessions) et gestion de stress (2 sessions) pour les élèves de 3 et 6.

Membre du personnel utilise la ressource la Boussole - activités en santé pour tous les niveaux.

Juin 2026

Priorité 2 de l'école : Communiquer et outiller la communauté scolaire par rapport aux pratiques de prévention et de lutte contre l'intimidation.

Stratégies/Activités	Moyen de communication (outil utilisé pour transmettre le message)	Mode de communication (manière ou forme de la communication)	Date
Communication des politiques et des stratégies sur la prévention et l'intervention de l'intimidation aux élèves de l'école : - Participer à la semaine anti-intimidation - Enseigner la différence entre intimidation et conflit - Mise en place et la diffusion de l'information pour déclarer les gestes d'intimidation - Affichage des matrices de comportements dans l'école - Enseigner les matrices de comportements Sensibiliser et informer les élèves de l'école face à la politique de l'école en matière d'intimidation : - Enseignement du droit de la personne 4^e à la 6^e année. - Offrir les Ateliers BRAVE. - Atelier : Le poids des mots Mat à 6^e (adaptable aux différents niveaux) - Le comité des Entraïdes participe activement au sein de l'école pour mettre en place des activités pour soutenir le bien-être des élèves. Le comité informe les élèves pour créer un milieu sécuritaire et inclusif.	- Communiqué mensuel - Code de vie - Club de la radio - Enseignement explicite en salle de classe - Signalement en utilisation un Forms Participation au concours Artmonie: ➤ Visiter le site nouveau site du concours Artmonie MY SITE - Informations générales (weebly.com) ➤ Nouveauté : Un prix pour le meilleur logo ➤ Voir les critères de sélection et les formats ➤ Présentation des œuvres à l'ensemble de l'école; ➤ Sélection d'une œuvre par cycle. ➤ Soumettre une œuvre par cycle en utilisant le lien : Formulaires de soumission et vérification - MY SITE (weebly.com)	- note politique et directive administrative - Guichet - Courriel - Réunion du personnel et journée pédagogique. - Communication et rappel électroniques (facebook) - Une œuvre par cycle est soumise au concours Artmonie. - Affichage des œuvres des élèves sur les tableaux dans les couloirs ainsi que Facebook	Juin 2026

- Leçon enfants avertis : programme national d'éducation à la sécurité - Participation au concours ARTMonie (novembre)a - Expliquer la différence entre l'intimidation et un conflit/chicane et différentes formes d'intimidation; - Expliquer le rôle des élèves dans des situations d'intimidation. Adopter les comportements de protection et de coresponsabilité; - Expliquer quoi faire si l'élève voit ou vit des situations d'intimidation; - Expliquer comment signaler les gestes d'intimidation et de violence au personnel scolaire ou à un adulte de confiance (expliquer la fiche de signalisation ou le Forms de l'école pour signaler les cas d'intimidation ou de violence); - Faire la promotion des organismes externes pour venir en aide aux élèves; - Expliquer les initiatives de l'école pour prévenir l'intimidation à l'école cette année.	Utilisation des ressources enfants avertis : - Ressources de la maternelle à la 12e année - Affiche Enfants Avertis.pdf · - - Trousse physique Enfants avertis -Utilisation de Moonzoom pour présenter les capsules en lien avec l'intimidation et les conflits -Le club des entraides se rencontre hebdomadairement -Les activités et initiatives sont visibles en salle de classe et dans l'école.		
--	---	--	--

Communication des politiques et des stratégies sur la prévention et l'intervention de l'intimidation au personnel de l'école :

- [Services 2025-2026 écoles sécuritaires et bienveillantes, Éducation autochtone et Équité.](#)
- Informer et mettre à leurs dispositions le [guide et le formulaire](#) des accommodements fondés sur les croyances.
- Informer et outiller les membres du personnel sur l'enseignement des [droits de la personne](#).
- Présenter des capsules – vidéo informative aux membres du personnel (p.ex. le cercle d'écoute).
- Formation autonome : Formation obligatoire - violence en milieu de travail Formation du personnel sur les incidents violents;
- [Revue du guide Violence au travail dans les conseils scolaires : un guide de la loi;](#)
- Revue de la politique 4,32 du Conseil sur la violence au travail et la [directive administrative 4,32 ici.](#)
- Rencontre de planification du PPIMI avec les membres de l'équipe pour la sécurité et la bienveillance de l'école;
- Présentation du plan de prévention à l'ensemble du personnel de l'école et mise à jour lors de la journée pédagogique du mois de

- Note politique et directive administrative
- Bulletin hebdomadaire
- Communiqué mensuel
- Code de vie
- Courriel
- Communiqué
- Journée pédagogique
- Document - Plan d'intervention en matière d'intimidation
- FORMS pour signaler les écarts de comportement

- Note politique et directive administrative
- Guichet
- TEAMS
- Réunion du personnel
- Rencontre du personnel mensuelle
- Courriel
- Réunion du personnel et journée pédagogique.
- Réunion en présentiel
- Siteweb de l'école

Juin 2026

septembre et revue de la NPP 144.: ➤ Affichage du PPIMI au site web ainsi qu'au le salon du personnel de l'école et le partager dans le TEAMS de l'école pour qu'il soit accessible par les membres du personnel de l'école et aux parents, tuteurs et tutrices.			
<u>Communication à l'intention des parents :</u> ➤ Atelier des parents : Cybersécurité : Ce que tout parent doit savoir (5 novembre) ➤ Atelier des parents – L'engagement de Viamonde envers l'Éducation Autochtone et la réconciliation (13 mai) ➤ Informer les parents et mettre à leurs disposition le guide et le formulaire des accommodements fondés sur les croyances. ➤ Présentation du plan de prévention (PPIMI) lors de la rencontre avec le conseil d'école; ➤ Affichage du plan de prévention à l'intimidation sur le site web de l'école; ➤ Envoie d'un bulletin d'information à la maison des actions entreprises pour contrer l'intimidation à l'école par courriel ou par les réseaux sociaux de l'école; Fournir des ressources disponibles pour appuyer les parents en cas d'intimidation (voir la section rôle	-Communiqué mensuel -Communiqué du Conseil -Présentation au Conseil d'École -Allocution -Affiche -Guide -Publicité Facebook -Communiqué électronique -Communication papier	-Guichet -Courriel -Réunion du conseil d'école -Facebook -Réunion en présentiel -Soirée Curriculum -Siteweb de l'école -Tableau d'affichage à la porte -Site web de l'école	Juin 2026

STRATÉGIES DE PRÉVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

Cette section cible les interventions à mettre en œuvre pour assurer de façon continue la prévention de l'intimidation. Les activités de prévention doivent avoir lieu au niveau de chaque élève, de chaque classe et au niveau de la communauté scolaire.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2026, promouvoir dans toutes les écoles les initiatives qui soutiennent au quotidien le bien-être et la santé mentale des élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2026, chaque classe s'engagera dans des activités de soutien au comportement positif.

Indicateurs de réussite	Stratégies/activités	Résultats (novembre, février, mai)	Échéancier
Pourcentage de classes qui enseignent explicitement les comportements attendus : 100% de classes auront un enseignement explicite en lien avec le soutien au comportement positif.	-Enseignement explicite de l'enseignant -Soutien de l'éducatrice spécialisée		
Pourcentage du taux d'assiduité : 80% des classes auront une assiduité de 90%.	- Mettre sur pied un comité de suivis en assiduité - Tirer les rapports d'assiduité pour la conseillère en assiduité et la direction - Rencontre mensuelle de la conseillère en assiduité, la direction et la secrétaire pour les suivis en assiduité - Les membres du personnel connaissent leurs rôles et suivent leurs responsabilités respectives face aux suivis en assiduité.		Juin 2026
Pourcentage des élèves qui se sentent bien et en sécurité dans l'école : 90 %.	- Mettre sur pied le comité des Entraides. Ce comité d'élève participe activement au sein de l'école pour mettre en place		Juin 2026

	des activités pour soutenir le bien-être des élèves. Le comité informe les élèves pour créer un milieu sécuritaire et inclusif. - Expliquer et montrer aux élèves l'outil de dénonciation de l'intimidation. - Promouvoir le sentiment d'appartenance. - Offrir des activités pour que les élèves aiment venir à l'école. - Nourrir la relation enseignant – élève (adulte de confiance). - Promouvoir les habiletés et les valeurs du mois. - Offrir une variété de club, de sports et de comité.		
Enseignement explicite des HAHT https://guidedeshahht.weebly.com/ Établir et adopter le système de renforcement positif à l'échelle de l'école : ➤ Sélection du système de renforcement positif harmonisé; ➤ Présentation du système aux élèves.	- Enseigner explicitement les HAHT. - Véhiculer aux annonces du matin la valeur du mois et les HAHT à travailler. - Affichage en salle de classe de la valeur du mois et de l'HAHT à travailler. - Célébration ou souligner les efforts et succès des élèves mensuellement au rassemblement en fin de mois.		Juin 2026
Promotion du code de vie de l'école : ➤ Présenté lors de la journée pédagogique ➤ Présenté aux parents lors de la soirée curriculum ➤ Présenter au conseil d'école ➤ Présenter aux élèves ➤ Référentiel/affiche en salle de classe sur le code de vie ou les règles de la classe;	- Matrices sont affichées à divers endroits dans l'école. - Le code de vie est affiché dans les classes. - Code de vie est partagé avec les parents sur Guichet. - Les règles de la classe sont affichées dans la classe.		Juin 2026

- Présentation des matrices.

Priorité 2 de l'école : L'école s'engage à participer aux activités systémiques du Conseil scolaire Viamonde.

Indicateurs de réussite	Stratégies/activités	Résultats (novembre, février et mai)	Échéancier
Pourcentage de classes qui participeront aux Activités systémiques du Conseil mensuellement– voir le Calendrier des dates importantes et des diversités 2025-2026.pdf 100% de classe	- La direction partage à l'hebdo des recueils d'activités systémiques qui pourront être utilisées par les enseignants. - Souligner aux annonces les événements qui se retrouvent aux calendriers des dates importantes. - Les enseignants font vivre aux élèves des activités en lien avec les activités systémiques du conseil - Des preuves d'apprentissages ou des activités en lien avec les activités systémiques seront visibles dans la salle de classe - La direction organise des activités en lien avec le calendrier des dates importantes et des diversités.		Juin 2026
Autre indicateur selon les besoins de l'école			

Le développement des compétences relationnelles fait partie du processus universel de l'apprentissage socio émotionnel (ASÉ).

Participer à des initiatives portant sur l'équité et l'inclusion :

- Inclure les perspectives des **Premières Nations, des Métis et Inuit dans** la planification de l'enseignement, par l'entremise des ressources disponibles au conseil et des voix authentiques ;
- Intégrer les principes de la **pédagogie sensible et adaptée à la culture, des perspectives et des activités culturelles significatives** dans la planification de l'enseignement ;

- Privilégier des activités qui favorisent le développement du **leadership** chez les élèves ;
- Assurer la mise en œuvre de **clubs et/ou d'alliance d'écoles** ;
- Participation aux **activités offertes par des organismes externes**.

STRATÉGIES D'INTERVENTION ET DE SOUTIEN EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

L'intimidation est une difficulté relationnelle qui demande une solution relationnelle. Cette section cible les interventions et le soutien à offrir tant aux élèves victimes de l'intimidation que ceux qui la pratique. Lors de l'intervention, affirmer clairement que l'intimidation est un comportement inacceptable. L'intervention doit viser l'enseignement des habiletés relationnelles (relations saines, la collaboration, le respect des différences, la tolérance, l'empathie, la résolution de conflits) et la compréhension nécessaire pour que les élèves n'empruntent pas la voie de l'intimidation et se comportent en citoyen responsable. L'annexe jointe à ce plan offre des suggestions de stratégies à mettre en œuvre.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2026, développer dans toutes les écoles la capacité des intervenants à soutenir les élèves qui sont victimes et témoins de l'intimidation tout en modélisant les comportements attendus auprès de tous les élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2026, tous les membres du personnel de l'école connaîtront les programmes et le soutien disponibles pour les élèves qui ont subi des actes d'intimidation, pour les témoins des actes d'intimidation et pour les élèves qui ont commis les actes d'intimidation.

Stratégies/Activités	Soutien aux élèves	Date
Les programmes de soutien sont disponibles compte tenu de la situation et du besoin. ➤ Soutien aux élèves qui ont <u>subi</u> des actes d'intimidation	Offrir l'appui de façon ponctuelle selon les besoins individuels : -Écouter et soutenir l'élève. -Faire des suivis régulièrement avec l'élève afin de s'assurer que la situation ne puisse pas se reproduire. -Offrir des ateliers de modélisation des comportements pour savoir comment réagir aux gestes d'intimidation. - Offrir des sessions d'éducation sur la gestion des émotions, le stress, le bien-être en salle de classe -Offrir l'aide ou l'intervention des travailleurs sociaux disponibles et les services de l'éducatrice spécialisées.	Juin 2026

	Offrir la médiation/justice réparatrice en milieu scolaire par l'entremise des cercles proactifs et réparateurs. -Créer un plan de sécurité de l'élève. -Référer l'élève vers des organismes communautaires (Jeunesse j'écoute, LGBTQ Youth line, Black youth help line) <i>Cette liste n'est pas exhaustive.</i>	
➤ Soutien aux élèves qui ont été <u>témoins</u> des actes d'intimidation	Offrir l'appui de façon ponctuelle selon les besoins individuels : Même stratégies que l'élève ayant subi de l'intimidation s'applique. Cette liste n'est pas exhaustive.	Juin 2026
➤ Soutien aux élèves qui ont <u>pratiqué</u> des actes d'intimidation	Offrir l'appui de façon ponctuelle selon les besoins individuels : -Intervention éducative sur l'intimidation (p. ex. : lire un livre sur l'intimidation aux plus petits, créer un sondage et présenter ses résultats). -Monitorer et faire des suivis régulièrement avec l'élève afin de s'assurer que la situation ne se reproduise pas. -Éduquer, soutenir, conseiller, accompagner l'élève. -Appliquer les conséquences éducatives et les sanctions en milieu scolaire.	Juin 2026

- Intervention des travailleurs sociaux.
- Offrir des sessions de counseling individuel et/ou collectif.
- Offrir des services de soutiens internes et externes.
- Élaborer [un plan de soutien du comportement](#) (déterminer un plan de modification du comportement et un contrat de comportement avec l'élève).
- Entreprendre les démarches selon l'évaluation de l'analyse du VTRA.
- Élaborer un Plan de sécurité de l'élève en situation d'urgence, s'il y a lieu;

Cette liste n'est pas exhaustive.

Priorité 2 de l'école : D'ici juin 2026, les membres du personnel de l'école utiliseront **l'approche réparatrice** et seront en mesure d'intervenir en fonction du [tableau décisionnel](#).

Indicateurs de réussite	Stratégies/activités	Résultats (novembre, février et mai)	Échéancier
Pourcentage du personnel formé aux pratiques réparatrices et au Soutien au comportement positif : 70 % du personnel.	Offrir la formation aux membres du personnel		Juin 2026
Pourcentage du personnel enseignant et administratif qui répertorie les écarts de comportement à l'aide du FORMS (Élémentaire): 70% du personnel	Utilisation du Forms pour rapporter les écarts de comportements Le lien au Forms se retrouve au PPMI et aux TEAMS de STJO		Juin 2026
Pourcentage du personnel enseignant et administratif qui favorise les gestes réparateurs en lien avec la discipline progressive : 100% du personnel.	Utilisation de cercles réparateurs à la suite de situations conflictuelles pour la réparation et la réintégration.	Affiches visibles avec les questions réparatrices.	Juin 2026

--	--	--	--

SIGNALEMENT DES ACTES D'INTIMIDATION

Les conseils scolaires doivent s'assurer que chaque membre de leur personnel prend au sérieux toutes les allégations d'intimidation, y compris de cyberintimidation, et agit rapidement, avec tact et sollicitude, dans son suivi auprès des élèves qui divulguent ou signalent des incidents ayant rapport à des actes d'intimidation. Les conseils scolaires doivent s'assurer que chaque membre de leur personnel qui travaille directement avec les élèves (administratrices et administrateurs, enseignantes et enseignants et autres membres du personnel scolaire) réagit à tout comportement d'élève susceptible de nuire au climat scolaire dans les situations où elle ou il juge qu'il est sécuritaire de le faire. Le comportement visé désigne tout comportement inapproprié et irrespectueux observé à n'importe quel moment à l'école et à l'occasion de tout événement lié à la vie scolaire, y compris dans les environnements d'apprentissage virtuels. ([NPP144](#))

Stratégies pour encourager la dénonciation des actes d'intimidation	Outils de dénonciation
➤ Pour dénoncer des actes d'intimidation, <u>l'élève</u> est encouragé à : ➤ Pour signaler des actes d'intimidation, <u>les adultes</u> de l'école doivent : ➤ Pour signaler un cas d'intimidation en tant que <u>parents</u>, tuteurs, tutrices : <u>Après le signalement d'une situation d'intimidation :</u> ➤ Pour signaler une insatisfaction de la réponse de l'école : - Communiquer avec la direction de l'école - Communiquer avec l'enseignant.e et/ou la direction - Si des insatisfactions persistent, discuter avec la surintendance de l'éducation de l'école.	- Billet de dénonciation des gestes d'intimidation pour les écoles élémentaires (exemple, Fiche de signalement M-2.pdf)

Rôles et responsabilités des membres de la communauté scolaire

Les membres du personnel :

- Respecter le PPIMI de l'école ;
- Veiller à la sécurité des milieux d'apprentissage des élèves ;
- Recevoir les confidences des élèves ;
- Participer au moyen de dénonciation ;
- Intervenir s'il est témoin d'un « comportement d'élève qui nuit vraisemblablement au climat scolaire » ;
- Collaborer selon les recommandations des étapes des interventions lors d'un incident de violence ou d'acte d'intimidation ;
- Consigner les incidents ;
- Remplir tous les formulaires de signalement multiple nécessaire ;
- Participer à la formation autonome et obligatoire - violence en milieu de travail ;
- Participer volontairement aux sondages portant sur le climat scolaire.

Réactions possibles en cas d'intimidation :

- Nommer le comportement inapproprié ;
- Demander à l'élève de cesser le comportement inapproprié ;
- Expliquer pourquoi le comportement est inapproprié ou irrespectueux ;
- Demander à l'élève de modifier son comportement à l'avenir ;
- Fournir un soutien aux comportements positifs ;

- Faire le signalement à la direction de l'école. Informer la direction dès qu'il est raisonnablement possible de le faire ;
- Collaborer selon les recommandations des étapes des interventions lors d'un incident de violence ou d'acte d'intimidation ;
- Consigner l'incident ;
- Remplir tous les formulaires de signalement multiple nécessaire.

Les élèves :

- Faire preuve de civisme et de respect envers le personnel de l'école ainsi qu'aux autres élèves de l'école ;
- Respecter le code de conduite de l'école ;
- Participer aux activités liées à la prévention de l'intimidation ;
- Participer aux sondages portant sur le climat scolaire ;
- Devenir membre de l'équipe œuvrant pour une école sécuritaire et bienveillante ;
- Dénoncer les actes et les gestes d'intimidation et de violence au personnel scolaire, à un adulte de confiance, par la fiche de signalement ou le Forms de l'école.

Réactions possibles en cas d'intimidation :

Adopter les comportements de protection et de coresponsabilité suivants :

- S'éloigner et aller chercher de l'aide plutôt qu'observer ;
- Évaluer les risques ;
- Demander calmement de cesser le comportement d'intimidation p. ex. « laisse donc faire... » ;
- Offrir une présence alliée p. ex. « je ne suis pas d'accord », « je vais aller chercher de l'aide » ;
- Signaler les cas d'intimidation ou de violence au personnel scolaire, à un adulte de confiance, par la fiche de signalement ou le Forms de l'école.

Les parents, tuteurs, tutrices :

- Se renseigner sur les sujets suivants : L'intimidation, la discipline progressive, les politiques de l'école en matière d'intimidation ;
- Consulter le code de conduite de l'école ;
- [Découvrez comment les écoles règlent les problèmes de comportement au moyen d'un processus de discipline progressive.](#)
- Consulter le bulletin d'information de l'école en matière d'intimidation ;
- Devenir membre de l'équipe œuvrant pour une école sécuritaire et bienveillante ;
- Consulter le plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation de l'école (PPIMI) ;
- Participer aux sondages portant sur le climat scolaire -mai 2026;
- Participer aux ateliers pour les parents offerts par le conseil ou visionner les enregistrements des ateliers précédents : Retrouver les liens de connexion et enregistrements ici : [Ateliers pour les parents \(csviamonde.ca\)](https://csviamonde.ca)